

## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*Tympan de Donzy-le-Pré - Sceau de Mahaut de Courtenay*



---

## L'ANCIENNE BARONNIE DE DONZY



*Le Nohain à Donzy*

Il est difficile pour le visiteur du modeste bourg qu'est Donzy aujourd'hui, d'y voir la capitale d'un vaste et ancien fief, qui eut près de huit siècles d'existence dans le système féodal et un prestige considérable.

L'ancien château, tôt abandonné à des capitaines par des barons devenus comtes de Nevers, a été presque anéanti par les vicissitudes des temps : seule une tour subsiste de l'édifice médiéval perché sur son éperon rocheux. Le souvenir des barons, dont la lignée masculine directe n'a connu que huit générations, est largement estompé.

Les monastères qui avaient accompagné la prospérité du Donziais et parfois hébergé les sépultures de ses seigneurs sont en ruines : à Cessy-les-Bois, seul un pigeonnier rappelle la mémoire du prieuré ; à Donzy-le-Pré, un tympan byzantin atteste de la magnificence clunisienne au milieu des ruines ; les bois que les moines avaient défrichés de haute lutte, reprennent possession des restes de la chartreuse de Bellary ; Coche a entièrement disparu ; à l'Epeau, au bord de la Talvanne, la mémoire du couple mythique d'Hervé IV de Donzy et Mahaut de Courtenay n'est plus évoquée que par des ruines altières mais fragiles.

De sa fondation supposée, vers 1020, par Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre, au profit d'un de ses neveux, au mariage de la fille unique d'Hervé IV, la baronnie de Donzy autonome, relevant de l'évêque d'Auxerre, n'a cessé de tenir une place importante dans l'histoire de la Bourgogne et du royaume.

Son destin s'est trouvé ensuite associé à celui du comté de Nevers, à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, lorsque le dernier baron en épousa l'héritière. Mais elle a conservé une existence féodale propre en raison de son ancienneté, du dynamisme de ses seigneurs, et de son appartenance à un autre évêché.

Tout au long du moyen âge le droit féodal ne cessa de conserver la mémoire de la baronnie de Donzy. Ses institutions ne disparurent effectivement qu'en 1552, date à laquelle elle fut unie avec le duché Nivernais par ordonnance royale. Aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, les seigneurs de la contrée rendaient toujours hommage au comte de Nevers « *à cause de Donzy* », suivant l'expression consacrée.

Les comtes, du chef de la baronnie, devaient, avec les barons de Toucy et de Saint-Verain, ainsi qu'au titre du comté d'Auxerre qu'ils ont parfois détenu simultanément, porter l'évêque d'Auxerre à sa première entrée dans la ville. Ils délèguèrent cette mission à des seigneurs donziais.

Le titre de baron fut oublié quand le Nivernais passa à de grandes familles princières : les ducs de Bourgogne ou de Clèves. Le vieux fief subsistait cependant dans la conscience collective locale et dans les grimoires. Il réapparut même au profit des Mancini-Mazarini, titrés « duc de Nivernais et de Donziais », dont le dernier mourut en 1798, dépouillé de ses titres et privilèges.

On continua en tout cas, et on continue encore à se sentir « *donziais* » dans la vallée du Nohain, appartenant à un « *pays* » spécifique, de l'Yonne à la Loire, proche du Sancerrois, tourné vers la Puisaye et Auxerre au moins autant que vers La Charité et Nevers. Cette petite région, qui cousine aussi avec le Berry et le Gâtinais, et ne se soucie guère de la limite des départements, a son histoire, sa culture et donc son âme.

La Révolution trancha dans le vif : elle fit du duché de Nevers le département de la Nièvre, sans se soucier des limites des diocèses. Cet ensemble jouissait de l'homogénéité qu'avait pu lui conférer l'union de Nevers et Donzy dès le XIII<sup>e</sup> siècle et leur fusion au XVI<sup>e</sup>me. L'essentiel de la Puisaye-Forterre, de Saint-Fargeau à Druyes, fut versé au département de l'Yonne, dont Auxerre, préférée à Sens, siège d'un antique archevêché, devint la capitale. L'ancien Donziais était donc partagé entre les deux départements.

L'Eglise quant à elle, bousculée par ces événements, n'avait plus qu'à ajuster sa carte épiscopale, ce qu'elle fit progressivement : l'évêché de Nevers, rétabli par le second Concordat de 1817, engloba toutes les paroisses du département, et celui de Sens-Auxerre, dont l'évolution ne fut achevée qu'en 1823, celles de l'Yonne.

Dès leurs investitures, les barons de Donzy, comme ceux de Toucy et de Saint-Verain, s'empressèrent de construire des forteresses destinées à les abriter et surtout à les défendre.

C'est ce que fit le premier d'entre eux : Geoffroy. Celle qu'il éleva à Donzy au centre de son territoire sur plus d'un hectare, peut être considérée comme une place de guerre importante pour cette époque. Construite sur un rocher escarpé, de forme elliptique, elle dominait d'une vingtaine de mètres la vallée du Nohain et les alentours. Pendant près de deux siècles, les barons n'eurent de cesse de l'agrandir et de la moderniser. Les chroniqueurs contemporains la décrivaient comme une habitation seigneuriale imposante et une forteresse redoutable.

Néanmoins le château ne résista pas à l'attaque menée par le roi Louis VII et le comte de Nevers Guy Ier, qui entendaient punir Hervé III de Donzy de sa trahison : il avait traité avec le roi d'Angleterre. Ils profitèrent de cette opportunité pour raser la citadelle le 11 juillet 1170. Quelque temps plus tard, le baron obtint le pardon du roi et pût rebâtir son château, mais dans de plus modestes proportions.

Par la suite, après la disparition de Mahaut de Courtenay, comtesse de Nevers et baronne de Donzy, il fut de moins en moins occupé et l'entretien peu à peu abandonné, à quoi il faut ajouter quelques destructions. Tout au long de la guerre de Cent Ans, les combats et incendies se multiplièrent. Le château eut de nouveau à souffrir avec la prise de Donzy, le 13 mai 1434 par un lieutenant de Charles VII, Arnaud Guilhem de Barbazan (1360-1431), le « *Chevalier sans reproche* ».

Le manuscrit d'Armand Bedu sur l'histoire de Donzy (début du XX<sup>e</sup>me siècle), donne d'intéressantes indications dont l'auteur avait eu directement connaissance. En 1888, le propriétaire d'alors avait fait effectuer des travaux de terrassement qui mirent à jour les substructures de l'ancien château. Sa forme était celle d'un rectangle flanqué d'un avant-corps et d'une tour à chacun des angles. A cette même époque, subsistaient encore les vestiges de hautes et fortes murailles qui durent être démolies car leur solidité était compromise.

Aujourd'hui il ne reste plus qu'une tour, réduite d'un étage qui, à l'origine était peut-être terminée par une plate-forme et couronnée de créneaux, conformément à l'architecture militaire de l'époque, et un mur percé de plusieurs ouvertures médiévales. Des bâtiments « modernes » y ont été adjoints au XIX<sup>ème</sup> siècle.

---

**Avant de parcourir la succession des anciens barons de Donzy jusqu'au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, il faut en examiner l'origine.**

Il était couramment admis que le premier baron fut désigné par Hugues, comte de Chalon, évêque d'Auxerre, pour administrer en son nom une portion du territoire épiscopal – un quasi-fief, distinct du comté d'Auxerre - qu'il avait sous sa juridiction. Simultanément des barons auraient été intronisés à Toucy et à Saint-Verain, en Puisaye. Toutefois, les analyses les plus récentes des circonstances de l'apparition de ces grands fiefs, tendent à relativiser le rôle fondateur d'Hugues, en évoquant, s'agissant de Donzy, une possession ancienne des comtes de Chalon.

Un personnage hors norme cet Hugues, grand seigneur bourguignon et guerrier avant d'être un prélat. Fils unique de Lambert, comte de Chalon, il fut d'abord chanoine de la cathédrale d'Autun et reçut trois autres bénéfices. Après la mort de son père, il fut nommé évêque d'Auxerre sur proposition du duc Henri I<sup>er</sup> de Bourgogne, et consacré dans l'abbaye de Saint-Germain le 5 mars 999. Il remit alors entre les mains de l'abbé de Cluny, Odilon, les bénéfices des monastères dont il jouissait, dont Paray-le-Monial, fondé par son père, en présence du roi de France Robert le Pieux.

En tant que comte de Chalon, il prit le parti du roi lors de la succession du duc, mort sans enfant en 1002. Il dut alors quitter Auxerre et se retirer dans son comté pendant la guerre franco-bourguignonne qui dura 12 ans. Après deux sièges infructueux devant Auxerre et Saint-Germain, le roi engagea les négociations de paix. Elles se déroulèrent d'abord à Verdun (1014), puis à Héry (1015), Dijon, Beaune et Anse, près de Lyon. Le concile d'Héry, présidé par l'archevêque de Sens Léotheric, en présence du roi, de Gosselin, archevêque de Bourges, et de Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, fut le plus important : il attribua le duché au roi Robert II, et fut donc à l'origine du duché capétien de Bourgogne.

Vers l'an 1018, seul évêque de Bourgogne qui, selon Raoul Glaber, avait soutenu dès le commencement des troubles le parti du roi, Hugues bénéficia de diverses récompenses du monarque. Voulant favoriser l'abbaye de Cluny, il lui donna vers l'an 1019, la moitié de la terre de Gevrey, au comté de Dijon, pour le repos de son père et de sa mère. La même année, après avoir assisté à la dédicace de l'église de Saint-Philibert de Tournus, il donna aux religieux le droit de pêche dans la Saône : en reconnaissance de quoi ils lui accordèrent la bannière de saint Philibert, et le déclarèrent le protecteur de tous leurs biens.

À la mort d'Otte-Guillaume, comte de Macon et de Bourgogne, en 1026, son fils et successeur Renaud éleva des revendications sur le duché, mais il fut fait prisonnier par l'évêque de Chalon. Le duc de Normandie, son beau-père, entreprit de le venger. Ses fils entrèrent l'année suivante dans le comté de Chalon et le ravagèrent. Hugues n'avait pu leur résister : voulant sauver ses états d'une ruine

complète, il décida de se soumettre à l'humiliante cérémonie de la « selle chevalière » : il mit sur son dos une selle de cheval, et se présenta, en cet état, devant les princes Normands, offrant à l'aîné de le chevaucher, et comme l'évêque portait une grande barbe, le chroniqueur normand dit qu'il ressemblait à une chèvre plutôt qu'à un cheval.

Outre la famine qui sévit vers 1030, Auxerre, qu'il avait longtemps délaissée, subit sous son pontificat deux grands incendies. Seule l'église de Saint-Alban martyr, que saint Germain avait bâtie dans le haut de la cité, réchappa au premier : la cathédrale fut réduite en cendres. Hugues, au lieu de la rebâtir de simples moellons, comme auparavant, en jeta les fondements sur le roc avec des pierres de taille ; il ordonna une enceinte plus vaste, sans doute celle qu'on peut voir aujourd'hui (préfecture de l'Yonne) et fit faire les cryptes qu'on voit encore sous le chœur. L'ouvrage était déjà bien avancé, lorsqu'arriva un second incendie ; mais elle fut indemne.

Il fit remettre en état l'église de Sainte-Eugénie de Varzy, cité épiscopale. Ayant ensuite choisi dix ecclésiastiques propres à observer la vie canoniale, il leur destina des fonds pour leur subsistance, créant le chapitre. Il bâtit à Cosne, ville dépendante de son temporel, l'église de Saint-Laurent. Il restitua à l'abbaye de Saint-Germain le prieuré de Cessy-les-Bois dont le baron de Donzy s'était emparé. Il intercéda pour que les reliques de Saint Didier, ancien évêque d'Auxerre, soient remises à l'église du prieuré de Moutiers.

Il alla à Rome d'où il rapporta l'absolution du pape Jean XIX pour avoir combattu alors qu'il était déjà évêque. Il fit le pèlerinage de Jérusalem mais ne survécut pas longtemps à ce voyage. Voyant la fin de ses jours approcher, il s'établit au monastère de Saint-Germain, s'y fit donner l'habit de religieux, et mourut après le quatrième jour, le 4 novembre 1039. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère, mais l'endroit n'est pas exactement connu.

Hugues de Chalon serait le père d'une fille, Ermentrude, qu'il aurait eu d'une compagne non identifiée, avant son accession à l'épiscopat. Sans trop de souci de consanguinité, elle aurait été mariée vers 1019 à son cousin germain Thibaut de Chalon, fils du baron de Semur et de Mahaut, la propre sœur de l'évêque.

Les spécialistes débattent de **la genèse de la baronnie de Donzy**, confiée à Geoffroy, neveu d'Hugues, frère de ce Thibaud, au début du XI<sup>ème</sup> siècle. S'agissait-il de terres que l'évêché d'Auxerre tenait du grand Saint Germain, dont la famille était richement possessionnée dans la région, ou d'un héritage des comtes de Chalon. Cette deuxième option a la faveur des historiens d'aujourd'hui : Mahaut, la sœur d'Hugues, n'était-elle pas nommée dans des actes « dame de Donzy ». *(Voir à ce sujet l'article consacré spécifiquement à Hugues de Chalon, la notice jointe et ses pièces annexes).*

Avant d'évoquer les sires de Donzy, il faut donc faire la connaissance avec leurs ancêtres, les barons de Semur, qui tiraient leur origine des anciens comtes de Chalon et appartenaient à la haute aristocratie bourguignonne de l'époque carolingienne. Ils avaient établi un château fort à Semur-en-Brionnais, dont les

restes sont toujours impressionnants. Cette ascendance confère à Donzy une ancienneté pré-féodale qui expliquera son prestige ultérieur.

## **LES ORIGINES**

Aux origines se trouve **ADALARD, premier comte de Chalon** nommé par le roi Pépin le Bref, son cousin, au VIIIème siècle, pour tenir ce territoire face à l'envahisseur sarazin dans la vallée du Rhône. Il descendait de Childebrand, qui fut le lieutenant général de Charles Martel au royaume burgonde. Son père, autre Childebrand, aurait été tué par le comte d'Auvergne en défendant Chalon contre le duc Waïfre d'Aquitaine. Le comté carolingien de Chaulnois lui fut également confié.

Son fils supposé **WARIN Ier dit « de Vergy » ou « d'Auvergne » (v.760-819)** lui succéda comme comte de Chalon, mais aussi d'Auvergne et de Mâcon. Il était considéré comme comte « *de son estoc* » c'est-à-dire par héritage, ce qui était tout à fait nouveau. Il devint comte d'Auvergne en 818, par don de Louis le Débonnaire, ce qui fait supposer qu'Albane sa femme était la fille d'Ithier, comte d'Auvergne à qui il succéda. Il aurait eu deux fils : Warin et Théodoric.

**THEODORIC de Vergy, comte de Chalon, Autun et Mâcon (+833)**, fut conseiller du roi Charles le Chauve et chambellan de Louis le Bègue ; il fut aussi tuteur de Louis III et de Carloman II. Il eut pour fils : Manassès, souche des sires de Vergy, comtes de Chalon, et Guillaume.

**GUILLAUME « le Lion », Comte d'Auvergne (+v. 860)** est considéré comme le père de la dynastie de Semur-en-Brionnais. Il n'a jamais régné véritablement sur l'Auvergne. Sa noblesse et son courage l'avaient fait surnommer : le Lion. C'est donc lui qui, issu du sang combiné des plus grandes maisons de Bourgogne et d'Aquitaine, aurait été le père du premier sire de Semur. On le voit, les racines des barons de Donzy étaient profondes et prestigieuses.

## **LES BARONS de SEMUR**

**FROÏLAN dit « de Chambilly »** – du nom d'un village du Brionnais, au bord de la Loire, où il avait établi un château – aussi appelé Frédelon, fils de Guillaume qui précède, fut le premier seigneur de Semur au début du Xème siècle. C'était alors une dépendance du comté de Chalon. Il eut à défendre son territoire contre l'irruption des Normands : on se battit près de Charolles, qui n'est guère éloigné de Semur. Courtépée constate ces malheurs, sans donner plus de détails : «*Semur, dit-il, a essuyé bien des révolutions : les Normands, les Hongrois, qui ravagèrent la Bourgogne, portèrent la désolation jusques aux rives de la Loire et saccagèrent cette cité* ».

Il fut le père de Jocerand – un nom qu'on retrouvera en Donziais (*voir notice La Motte-Josserand*) et d'un autre Froïlan, souche d'une autre grande maison : celle des Le Blanc.

**JOCERAND « Bers », baron de Semur (v.920-992)**, fut parfois appelé le « comte du Brionnais ». De son temps, vers 925, toute cette partie de la Bourgogne fut affligée d'une famine si extraordinaire, qu'on en serait venu, selon la légende, à « *l'affreuse nécessité de se manger les uns les autres* ». Le comte Jocerand eut pour femme : **Ricoaire**, peut-être issue des anciens comtes de Forez, de laquelle il est fait mention dans des chartes ultérieures.



*Le château de Semur-en-Brionnais*

**Geoffroy Ier, baron de SEMUR (955-1013)**, seigneur de Vergy, Donzy et Chatel-Censoir, fils et successeur de Jocerand, était un très puissant seigneur. Il était proche du comte Lambert, mari d'Adélaïde, comtesse de Chalon. Les malheurs de Geoffroy et les services de Lambert avaient encore resserré ces liens. Ce dernier avait eu de son mariage avec la comtesse de Chalon un fils et une fille : Hugues, notre fameux comte-évêque, et Mahaut qui avait été mariée en premières nocces au duc Henri de Bourgogne.

Geoffroy Ier avait épousé quant à lui en premières nocces, vers 980, la fille du vicomte de Brioude, Dalmatie. Il en avait eu un fils : Dalmace, qui fut la souche des barons de Semur et des Damas du Forez, de Bourgogne et du Nivernais.

Il se remaria vers 1003 avec Mahaut de Chalon. Cette union est attestée par une charte de l'abbaye de Cluny, par laquelle Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre, donne à cette abbaye, l'an 1019, pour le repos de l'âme du comte Lambert, son père, et de la comtesse Adélaïs, sa mère, la moitié du village de Gevrey, situé dans le comté de Dijon, et confirma le don de l'autre moitié fait au même monastère par Mahaut sa sœur, et par son mari Geoffroy, seigneur de Semur, du consentement de leurs enfants.

Homme de guerre remarquable, il aida Eudes II, comte de Blois et de Champagne dans sa lutte contre le comte d'Anjou, qui lui donna en récompense la magnifique seigneurie de Saint-Aignan-sur-Cher. Trahi et arrêté par Foulques d'Anjou, il fut étranglé dans le donjon de Loches en 1030. Son corps fut transporté à St-Aignan, mais aucune trace de son tombeau n'est visible.



*Le donjon de Loches*

Il fit construire son château à Donzy sur le rocher dominant le Nohain, et le dota d'une chapelle, dédiée à N.D. du Secours, qui servit d'église paroissiale jusqu'à la construction de l'église St-Caradeuc. Il s'empara de l'église du Pré, mais l'évêque Hugues, son oncle, le força à la rendre à l'abbaye de St-Germain dont elle dépendait.



*Tour subsistante de l'ancien château de Donzy*

Il eut notamment trois fils : Eudes et Hervé, qui furent successivement barons de Donzy et Savary qui fonda la lignée de Vergy.

**Eudes Ier, baron de DONZY (...-1060)** régna en bonne intelligence avec son frère Hervé. Suivant une fâcheuse habitude familiale, ils s'emparèrent à nouveau du monastère de Cessy, mais durent à nouveau le rendre à l'évêque d'Auxerre. Il eut un fils : **Geoffroy II (...-1077)**, qui réédita ce méfait en 1063, mais se heurta à l'intransigeance de l'évêque Geoffroy de Champallement, et de Boson, abbé de Saint-Germain, qui en référèrent avec succès au roi Philippe Ier.

Ainsi débutait l'attention soutenue que les rois ne manquèrent pas d'accorder aux initiatives plus ou moins belliqueuses des barons de Donzy. Ce Geoffroy n'eut pas de prospérité, et le gouvernement de Donzy revint à son oncle Hervé.



Le « château » de Cessy (ancien Logis du Prieur au XVIIème s.)

**Hervé Ier, baron de DONZY (...-1092)** agrandit ses possessions en acquérant de ses cousins le Comté de Chalon. Ses deux fils Geoffroy III et Hervé II, d'abord seigneurs de Saint-Aignan-sur-Cher (*voir cette page*)<sup>1</sup> et Chatel-Censoir (*id*), lui succédèrent, chacun à son tour.

**Geoffroy III, baron de DONZY**, sgr de St-Aignan, comte de Chalon, suivant la funeste tradition familiale s'empara en 1095 du château de Varzy, qui appartenait à l'évêque. Ce dernier, Hunebaud, réagit vivement et le contraignit sous peine de sanctions ecclésiastiques. Il fut cependant un seigneur brillant, intrépide et fin

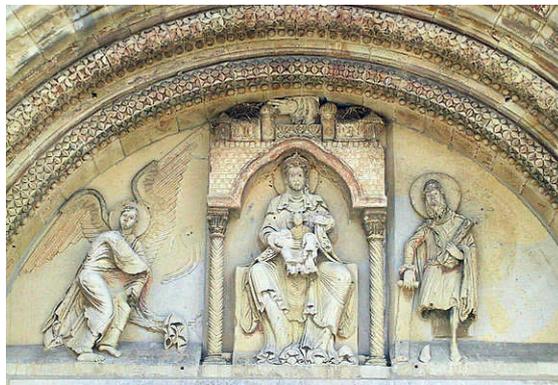
---

<sup>1</sup> **Au XIème siècle, Hervé de Donzy, (seigneur de Saint Aignan) fonde et dote l'Abbaye de Cornilly (à Contres, 42).** En 1091 le pape Urbain II reconnaît tous les droits et privilèges de Cornilly et prend l'Abbaye sous sa haute protection. Et pendant plus de 2 siècles les marécages entourant l'Abbaye sont curés, les terres assainies. Des étangs sont creusés et quantités de poissons en sont extraits. Les terres fertiles fournissent le seigle en abondance et dans les pâturages dépendant de l'abbaye, les moines élèvent d'importants troupeaux de moutons. Hélas, l'an 1357 marquera le début des malheurs de l'abbaye. En effet pendant la guerre de cent ans, le "Prince Noir" et ses pillards détruisirent Cornilly. La guerre achevée, les moines construisirent un nouveau prieuré de nouveau détruit en 1562 par une troupe de fanatiques. Plus tard, les moines reviennent à Cornilly pour y édifier un nouveau prieuré plus grand, mais ce nouvel édifice ne connaîtra jamais l'activité du précédent et le prieuré est alors confié aux bons soins des religieux de Pontlevoy. Puis arriva la révolution. Dès 1789, de nombreux édifices seront déclarés biens nationaux. Ce fut le cas pour Cornilly qui sera vendu et servira de ferme jusqu'en 1960, date à laquelle l'ancien prieuré devient la résidence de campagne d'un particulier qui fort heureusement s'employa à sa restauration.



politique. Il fit la guerre à Hugues d'Amboise à propos des limites de Saint-Aignan, mais cela se termina par le mariage de sa nièce Agnès avec Sulpice, le fils d'Hugues. Il revendit le comté de Chalon à son oncle Savaric, pour partir en **Terre sainte (voir l'article consacré à la présence donzienne en Terre Sainte...)** en 1096, et à son retour, touché par la foi, il aurait abandonné toutes ses richesses et pris l'habit à Cluny. Son frère lui succéda.

**Hervé II, baron de DONZY (...-1120)**, sgr de St-Aignan, épousa Mathilde, fille d'Hugues, dit « Le Blanc », premier sgr de La Ferté-Milon connu, et d'Helvide de Braine. Ils eurent Geoffroy qui suit et Agnès, femme de Sulpice d'Amboise. Il fut le créateur du prieuré clunisien de Donzy-le-pré – **voir cette notice** -, dont les ruines attestent de la splendeur passée.



*Tympan subsistant du prieuré de Notre-Dame du Pré*

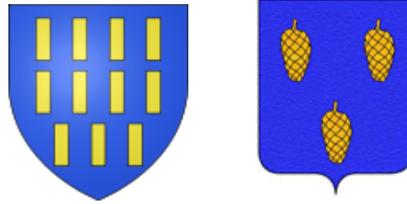
**Geoffroy IV, baron de DONZY (+1158)**, sgr de St-Aignan, Chatel-Censoir et Cosne, comte de Gien, succéda à son père en 1120, et régna pendant 38 ans, en guerres continuelles contre le comte de Nevers Guillaume III, dont il fut souvent vainqueur. Après la victoire d'Hugues le Manceau, un aventurier qui s'était emparé de Cosne, il épousa sa fille, et apporta son soutien à l'évêque d'Auxerre, pour défendre ses droits. Il en obtint le **comté de Gien (voir cette page)** et la **seigneurie de Cosne (id.)**, que lui disputa très vite le comte de Nevers. Une médiation royale échoua et finalement un duel fut organisé à Etampes dont Geoffroy sortit vainqueur : il conserva Gien.

En 1151 il passe un accord avec l'abbé de saint-Germain, par lequel il lui abandonne ses prétentions sur le monastère de Diges.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> AD 89 Cartulaire général, TI p. 480

Il aurait été le premier à porter un écu aux armes à la pomme de pin, mais les spécialistes discutent de leur origine, et deux versions paraissent avoir eu cours, qui n'ont en commun que les émaux utilisés.



**En Bourgogne** : « d'azur à trois pomes de pin d'or » ou « d'azur à onze billetes d'or, posées 4,4,et 3 »

De son mariage avec la fille d'Hugues le Manceau et de Béatrice de Toucy (*filie du baron Narjot Ier, mort en 1100 en Palestine*), il eut Hervé III et Adélaïde, qui fut fiancée à un seigneur champenois, Ansel de Trainel. Mais Etienne Ier de Sancerre, comte de Blois l'enleva, la mena au château de St-Aignan, et l'épousa de force, suivant une pratique assez courante en ce temps. Elle fut dotée du comté de Gien, mais le roi Louis VII, le fit ensuite restituer au baron de Donzy. (**Voir à ce sujet la notice consacrée au comté de Sancerre**)



**Hervé III « Goeth », baron de DONZY (+1187)**, fut comte de Gien, sgr de Chatel-Censoir, Cosne et St-Aignan, et du Perche-Gouët (**voir cette page**) par alliance. Tenté par un accord avec le roi d'Angleterre, qui revendiquait le Perche-Gouët, il s'attira les foudres du roi Louis VII et du comte Guy de Nevers, qui rasèrent Donzy le 11 juillet 1170. Il dut faire la paix avec eux et ne se préoccupa plus que de reconstruire Donzy.

Il avait épousé **Mathilde**, dame héritière du Perche-Gouët (ou Goeth) fille de Guillaume IV Gouët - *lui-même fils de Guillaume III (+1140) et de Richilde d'Angleterre, fille du roi Henri Beauclerc* - et d'Elizabeth de Champagne, fille de Thibaud IV de Blois « le Grand ».



Château de Montmirail (72)



Tour d'Alluyes (28)

C'était une alliance prestigieuse, qui apporta de vastes possessions aux barons de Donzy, qui leur furent d'ailleurs ensuite disputées. Le Perche-Gouët s'étend de Nogent-le-Rotrou et Montmirail, à Alluyes, Illiers-Combray et Arrou, pour l'essentiel dans l'actuelle Eure-et-Loir et pour partie dans le Loir-et-Cher et la Sarthe. Bordé à l'est par le Dunois, à l'ouest par le Maine, au nord par le Perche (ou "Grand Perche") et au sud par le comté de Vendôme, le Perche-Gouët tire son nom de Guillaume Ier Gouët, seigneur de Montmirail, Authon et La Bazoche qui, le premier, a donné une certaine unité à cette région, qui était l'arrière-grand-père de Mathilde.

Après avoir appartenu à l'évêque de Chartres qui y fit construire les premières forteresses afin de se protéger des incursions vikings, la région connut sa première unification par le mariage de la fille de Gauthier d'Alluyes, Mahault (*veuve de Geoffroy, bon de Mayenne et Cte du Maine + 1098*), avec ce Guillaume Gouët. Leur petit-fils, Guillaume III, contribua à cette unité en menant plusieurs guerres contre les comtes du Perche : le Perche-Gouët était né. Sous l'ancien régime et jusqu'en 1790, le Perche-Gouët était constitué de cinq baronnies : Alluyes (dite la Riche), Brou (la Noble), Authon (la Gueuse), La Bazoche (la Pouilleuse) et Montmirail (la Superbe). L'unité du Perche-Gouët était assurée par sa coutume, respectée dans toutes les paroisses relevant de ces cinq baronnies, sans véritable lien ni féodal, ni judiciaire ni administratif avec le Grand Perche.

Hervé et Mathilde eurent de nombreux enfants, dont **Guillaume** et **Philippe**, successivement barons de Donzy, avant leur frère **Hervé IV** ; et **Geoffroy, Prieur de La Charité**.



*Le prieuré clunisien de La Charité-sur-Loire*

Certains ont avancé qu'Hervé III avait épousé en secondes noces **Clémence de BOURGOGNE**, fille du duc Hugues Borel et de Mahaut de Mayenne, petite-fille elle aussi de Mathilde d'Alluyes, évoquée ci-dessus, dont il aurait une fille. *Mais les dates suggèrent qu'elle aurait été plutôt sa première épouse, ou qu'elle aurait été la seconde épouse de son père Geoffroy IV. Dans son ouvrage de référence sur les Capétiens P. van Kerrebrouck évoque les deux possibilités, sans trancher*<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Précision ajoutée le 10/3/22



**Hervé IV, baron de DONZY (1175-1222)** est le seigneur le plus célèbre de cette lignée. Il régna dès l'âge de 18 ans, et fut à son tour comte de Gien, sgr de Cosne, Chatel-Censoir, St-Aignan, le Perche-Gouët, Vierzon, puis comte de Nevers et de Tonnerre par alliance.



*Ruines de l'ancienne abbatale gothique de l'Epeau*

Pierre II de Courtenay, comte capétien de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre fut son ennemi juré : il se révolta contre lui pour la possession du château de Gien, le battit près de Cosne-sur-Loire et le fit prisonnier. Pour sa libération, Pierre fut contraint de céder la main de sa fille Mathilde avec le comté de Nevers. Il garda à titre viager les comtés d'Auxerre et de Tonnerre. Le pape refusa d'abord d'accorder la dispense de consanguinité pour le mariage, et ne la délivra qu'au bout de plusieurs années, en imposant à Hervé de participer à plusieurs croisades.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> A la mort de son père Geoffroy, Hervé Baron de Donzy, seigneur de Gien, s'opposa fièrement aux prétentions qu'avait Pierre de Courtenay sur le château de Gien, et se résolu d'en appeler aux armes. Le combat eu lieu près de Saint Laurent l'abbaye en 1199 le 03 août. Pierre de Courtenay fut prisonnier, sa libération passa par la médiation du roi Philippe Auguste et le mariage d'Hervé avec Mahaut sa fille, dont les conditions étaient arrêtées au mois d'octobre<sup>1</sup>.

Au mois de Novembre Philippe Auguste se rendit à Montargis et décida que Pierre de Courtenay jouira pendant sa vie des Comtés d'Auxerre et de Tonnerre avec leurs différents fiefs et qu'après lui ceux ci reviendraient à Mahaut et Herve. Le Mariage n'eut pas du avoir lieu avant 1200 car dans une lettre de Pierre de Courtenay en décembre 1199, il promet au roi que si sa fille n'épouse pas Hervé, celui ci ne la mariera pas sans son assentiment. Dans une charte<sup>3</sup> non datée, Hervé et Mahaut jurent de remplir les conditions posées par le comte Pierre et de les faire admettre par les enfants qui naîtraient de leur mariage, il promirent la confirmation du pape et du roi, et se soumièrent en cas de violation de leur part, aux anathèmes des évêques d'Auxerre et de Nevers.

Il se joignit ainsi en 1208 à la campagne contre les Albigeois aux côtés notamment de son voisin et rival le duc Eudes III de Bourgogne. Il participa aux prises de Béziers et de Carcassonne, mais refusa la possession de ces vicomtés qui lui avaient été proposés, et revint sur ses terres.

Il combattit également à Bouvines (1214) du côté flamand, participa à la campagne d'Angleterre visant à mettre Louis de France sur le trône de ce pays, ainsi qu'à la cinquième croisade (1217), puis au siège de Marmande.

En 1217, son beau-père Pierre qui partit prendre la couronne de l'empire latin de Constantinople lui céda le comté de Tonnerre, probablement contre une somme d'argent. Il hérita ensuite du comté d'Auxerre à sa mort en 1219, et mourut à son tour le 23 janvier 1222 au château de Saint-Aignan. Il fut inhumé dans l'abbaye de Pontigny.

---

*En 1205, Le duc de bourgogne écrit au pape que le Mariage d'Hervé et de Mahaut, cousins au 4eme degré soulevait un grand scandale dans l'église de France, le suppliant de choisir des juges afin d'examiner cette affaire. Le Pape écoutant les plaintes du duc, donna plein pouvoir a l'archeveque de sens.*

*L'enquête ordonnée en 1205 n'était pas plus avancée en 1212, mais prit une autre tournure, lorsque que le pape reçut une plainte de l'abbé et des religieux de Vézelay, ceux ci se plaignant des exigences d'Hervé sur la garde du monastère et des ravages sur les terres de l'abbaye. Une lettre de la cour de Rome datée du 12 novembre 1211, chargea l'evêque, le Chancelier de Paris et l'abbé de Saint Victor de rétablir les choses.*

*Le Pape écrit aux mandataires, au Roi de France et à Hervé, Malgré la menace d'excommunication du pape cela ne suffit pas a faire cesser la querelle entre l'abbé et Hervé.*

*Le procureur du monastère eu l'idée heureuse de proposer à Hervé de faire cesser l'enquête ordonné sur l'illégitimité de son mariage avec Mahaut. Hervé accepta , le procureur ayant fait la supplique au Pape, reçu un avis favorable, dans une lettre du 28 mai 1212, les mandataires reçurent l'ordre de mettre fin a l'enquête dans le cas ou le Comte rentrerait dans la limite de ses droits.*

*Les débats furent long, mais Hervé fini par se soumettre, un accort fut passé en octobre 1213. a la suite de cela le Pape écrit au comte qu'il le félicitait et qu'en considération, il lui accordait la dispense nécessaire a la légitimité de son mariage.*

*Plusieurs historiens assurent qu'une condition de la dispense était qu'il construise 3 monastères sur ses terres, **telle serait l'origine des monastères de l'Epeau, Bellary et Coches.***

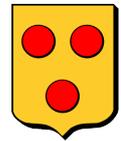
*A la mort en captivité de Pierre de Courtenay parti prendre possession du trône de Constantinople et fait prisonnier par trahison par Théodore Comnene, Prince d'Epire, le Comte Hervé et sa femme prirent possession des comtés d'Auxerre et de Tonnerre.*

*Hervé meurt le 22 janvier 1223 ne laissant qu'une fille, Agnès, qui fut mariée la même année a Gui de Châtillon, Comte de Saint Paul et meurt en l'an 1225.*



*Abbatiale de Pontigny*

Il avait donc épousé en 1199 **Mahaut de COURTENAY (1188-1250)**, comtesse héritière de Nevers, Auxerre et Tonnerre, fille de Pierre et d'Agnès de Nevers<sup>5</sup>, qui est restée un personnage mythique dans la région.



En 1209, Hervé et Mahaut fondent **la Chartreuse de Bellary** et en 1211 ([voir cette notice](#)) **l'Abbaye de l'Épeau (id.)**, relevant de l'abbaye cistercienne du Val-des-Choux, et celle de **Coche (id.)** pour obtenir l'accord du pape à leur mariage. Ils dotèrent richement leurs établissements religieux.



*Ancienne chartreuse de Bellary*

---

<sup>5</sup> **Cartulaire général de l'Yonne**, TII p. 501 : **Traité entre le roi et Hervé de Donzy, au sujet du mariage de ce dernier avec la fille de Pierre, comte de Nevers** ; Hervé déclare qu'en épousant la fille de Pierre, comte de Nevers, il prendra possession du comté de ce nom et que le comte Pierre jouira pendant sa vie des terres que le roi lui assignera. Après la mort du comte Pierre, ces biens retourneront à Hervé. Pour se rédimer, Hervé et son frère R. abandonnent au Roi Gien et sa châtellenie ; il est stipulé des conditions de retour en cas de mort de la comtesse sans enfants. Hervé s'engage aussi à garantir au roi par ses vassaux qu'il le servira envers et contre tous comme son seigneur ; qu'il lui livrera Cosne en garde à titre de garantie ; etc. En cas d'infraction , Hervé se soumet à l'excommunication des évêques d'Auxerre et de Nevers.

Veuve en 1222, Mahaut épousa en secondes noces **Guigues IV, comte de Forez**, en 1226.

Très populaire en raison de ses libéralités, elle remit le 15 août 1223 en son château de Druyes une charte d'affranchissement aux députés envoyés par Auxerre. Cette charte, qui accorde des libertés et franchises aux habitants et marque la vraie naissance de la commune d'Auxerre, confirme celle octroyée par le comte Pierre de Courtenay en 1188. Elle fonda l'Abbaye cistercienne Notre-Dame du Réconfort à Saizy en 1235 et augmenta sa dotation en 1244. *(voir cette notice)*

En 1257, elle confirma au château de Druyes *(voir cette notice)* dans lequel elle résidait fréquemment, les biens de **l'abbaye cistercienne de Reigny**, dans la vallée de la Cure.



*Abbaye de Reigny, à Vermenton (89)*

Elle mourut le 29 juillet 1257, après un long règne, au château de Coulanges-sur-Yonne, et est enterrée dans l'Abbaye **Notre-Dame du Réconfort** qu'elle avait fondée.



*Le Réconfort à Saizy (reconstruction moderne)*

D'où :

- **Agnès, qui suivra (voir notice Donzy-Nevers)**
- *Guillaume, fiancé à Béatrix d'Albon, mort jeune*

X2 Guigues IV, **comte de FOREZ**, sp



---

*Avec Hervé IV s'éteignait la lignée masculine directe des barons de Donzy  
Pour sa descendance, voir la notice des Comtes de Nevers.*

---